

L' Echo des Chignotins



Automne - Hiver 2010

N° 35

Le mot du Maire

Eh bien oui ! Nous l'avons quand même obtenue notre première fleur. Après plusieurs années d'efforts non récompensés. Mais le travail a enfin porté ses fruits. Je remercie tout particulièrement Mme Danchin, le comité de fleurissement ainsi que les personnes qui ont participé tout au long de l'année pour obtenir ce label de villes et villages fleuris de la Marne. La cérémonie officielle pour la remise de cette fleur aura lieu au printemps prochain. La date n'est pas encore fixée.



Nous avons eu un deuxième trimestre très mouvementé à cause de la décision académique de supprimer une classe primaire à Chigny. Enfin, les réunions et les concertations nous ont fait aboutir à une décision qui nous semble la mieux adaptée. C'est donc la création d'un pôle scolaire unique à Rilly et la garde de nos maternelles dans chaque commune qui a été adoptée. En effet, avec la baisse de nos effectifs nous ne pouvions pas espérer conserver nos écoles dans l'état actuel. Nous avons obtenu le maintien de nos classes pour un an. Il nous reste à savoir ce que fera l'inspection d'académie en attendant que la construction du groupe scolaire soit terminée (durée des travaux prévue environ 18 mois).

Un **petit** lotissement écologique (7 maisons) va voir le jour dans la propriété de Mr Godet ainsi que l'ouverture prochaine de la maison des anciens. Un certain nombre de pavillons sont attribués, les demandes étant peu nombreuses la Communauté de Commune a décidé d'étendre l'offre aux personnes dont les enfants habitent la communauté ainsi qu'aux communes environnantes. Tout ceci est une bonne chose pour notre village : augmentation de la population et des revenus communaux.

Un sympathique événement a eu lieu Place de la Mairie le 21 Juin : la fête de la musique organisée par les Sapeurs pompiers avec la participation du groupe Mélodies Guitare sous la direction de Mr Brodusch. Soirée très appréciée de la population à reconduire dans les années à venir. Une nouvelle association est née : 'L' Ensemble vocal de la Roseraie' qui nous a donné un aperçu de son talent à l'occasion du 14 Juillet.

A la demande des parents d'élèves, le conseil municipal a opté pour la reprise de la fête patronale sur la place du village, comme à l'ancien temps, mais la disponibilité des forains nous a contraints à changer la date. Ce sera donc le dernier dimanche de Mai. Nous sommes très heureux de voir des personnes s'investir. Cela donne un peu de vie à notre village et le conseil municipal dans la mesure de ses possibilités essaiera de les soutenir.

Un point sur les travaux :

Le projet de créer une boulangerie dans l'ancienne poste n'étant pas réalisable à cause du manque de surface, il faut absolument trouver un autre local pour ouvrir ce commerce.

La toiture du presbytère sera terminée dans les prochains jours.

Nous avons obtenu du Conseil Général des subventions pour la réfection de la toiture, des fermetures et du ravalement du bâtiment rue de Rilly, les travaux vont donc pouvoir commencer avant la fin de l'année.

L'aménagement de la station d'épuration se concrétise, il ne nous manque plus qu'un document Administratif. En ce qui concerne l'assainissement de la Pissotte, les études sont en phase finale. Comme vous l'avez certainement constaté, un panneau d'information électronique a été installé. (Rassurez-vous l'investissement réalisé n'est pas abusif !). Il ne remplacera pas un afficheur mais va nous permettre de prévenir les habitants des événements et informations communales beaucoup plus rapidement que notre quotidien régional avec qui nous avons quelques soucis.

Je vous souhaite avec un peu d'avance de bonnes fêtes de fin d'année et je vous remercie de votre attention.

Claude Doreau.



19 Mai 2010

Délibérations :

- . La Présidente de séance présente les comptes administratifs de la commune, du CCAS, de l'eau et assainissement. Comptes approuvés et votés à l'unanimité.
- . C.R de la réunion du syndicat de la Cuche du 8 avril sur les nouveaux statuts: acceptation de l'ancienne formule à 32%. Nombre de délégués par commune : Rilly : 2 – Chigny : 2 – Puisieulx : 1 – C.C. Vesle Montagne de Reims : 1. Le conseil accepte cette proposition par 9 voix pour et 5 contre.
- . Promotion pour deux sapeurs-pompiers : Le conseil consultatif du 18 Mai 2010 propose de promouvoir au grade de caporal Messieurs Cossy Laurent et Gounel Arnaud. .
- . Proposition acceptée par 13 voix pour et une abstention.
- . Achat d'une sonorisation : la société Platine Center est la mieux disante. Le conseil accepte le devis par 12 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.
- . Commission assainissement : Mr Derue présente le C.R. de la commission :les piézomètres sont trop petits. L'entreprise Boniface est la mieux disante pour le remplacement. Devis accepté. Une facture reste dûe envers la société Dekra : le conseil accepte le paiement à l'unanimité.
- . Achat de compteurs d'eau : un transfert de crédit de compte à compte est nécessaire : le conseil accepte à l'unanimité.

Informations diverses :

- . Mr Janisson expose la situation actuelle des intercommunalités et parle des pôles scolaires et des possibilités de regroupement. Il évoque l'idée de créer une école nouvelle à Rilly la Montagne au-dessus du C.E.S et précise que chaque commune gardera son école maternelle. Le conseil accepte ce principe par 13 voix pour et 1 abstention.
- . Surpresseur et pompe du lotissement : le Maire explique les problèmes subis et informe l'assemblée que l'entreprise Mézières étant fermée une filiale de Troyes la remplace. A l'avenir il sera fait appel à une entreprise marnaise.
- . Mobilier : Mr Picard informe de la commande de la nouvelle table du conseil. Livraison fin juin. Il propose un tableau comparatif des prix concernant l'achat des tables de la salle des fêtes. Le conseil s'accorde sur les dimensions à retenir et accepte l'offre de la société Metro.
- . Le labyrinthe offert par la Fnac aux écoles n'ayant jamais été mis en place il sera déposé à Emmaüs. Les parents d'élèves ont demandé d'installer un cendrier devant l'école : le conseil refuse cet achat.
- . Fête de la musique : Mr Brodusch propose gracieusement ses services.
- . Fête patronale : la date resterait fixée au premier dimanche de juin sur la place Pommery, les parents d'élèves se chargeraient de l'organisation.
- . Visite des sources le 11 Juin.

1^{er} juin 2010

Délibérations :

Délibération pour autoriser le Maire à signer tout document relatif à la maîtrise d'ouvrage concernant le dossier Godet .

Délibération pour la demande de dotation globale d'équipement concernant le projet de zone 30 km/h.

Délibération pour demande de subvention au Conseil général pour le bâtiment sis 1 rue de Rilly.

Informations diverses :

. C.R. du conseil communautaire par Mr Janisson regardant les écoles : suivant la proposition du conseil de la création d'un pôle unique, le rectorat s'est engagé à ne pas fermer de classe primaire à Chigny si ce pôle se réalisait. La commune garderait aussi sa classe maternelle. Les tarifs de cantine vont passer de 3,95 euros à 5 euros. Mme Corinne Rafflin demande à ce que les tarifs de cantine et de garderie soient bien distincts.

. Logements pour personnes âgées : l' ADMR aura un bureau à l'emplacement initialement prévu pour un gardien et se chargera de cette fonction.

. Eau et Assainissement : Mr Derue fait part que suite à une négociation la facture Dekra a été réduite de 1200 à 800 euros. Il convient de la régler dès à présent.

. Dossier Frissard : présentation du courrier et de la facture d'avocat.

. Information sur les effluents viticoles et présentation de formation pour les élus.

. Mme Coquet demande des coordonnées d'entreprises pour la peinture des lampadaires de la place Pommery et grilles de la cour des écoles.

. Sont évoquées des difficultés rencontrées pour empêcher les chutes de mottes de terre dues aux véhicules et les déjections canines dans les rues du village ainsi que les dépôts sauvages de déchets verts dans le fossé à coté de l'étang des Pissottes.

. Construction d'un nouvel hangar pour les pompiers : réflexions en cours pour le choix des matériaux utilisables.

. Possibilité de pose d'un panneau lumineux informatif évoquée. 8 voix pour et 5 contre.

20 Juillet 2010

Délibérations :

- Délibération pour la clôture en trésorerie du compte caisse des écoles.
- Présentation et délibération pour accepter les comptes communaux approuvés à l'unanimité.

Informations diverses :

- Véolia : le contrat de maintenance est trop élevé. Il est proposé pour le même tarif annuel : de nettoyer les bassins, de procéder à une recherche de fuites d'une demie journée et d'assurer les visites hebdomadaires.
- C.R. de la section locale du Syndicat des vigneron pour les effluents viticoles.
- Rue G. Legros : le conseil accepte l'extension de la zone d'interdiction de stationnement.
- Il est demandé aux employés de la Maison Cattier d'utiliser le parking du bas de la salle des fêtes afin de libérer le stationnement face au cimetière et aux salles de réunion.
- Peintures grille des écoles et lampadaires : le conseil remarque que la technique et les matériaux prévus ne sont pas identiques sur les trois devis présentés.
- Panneau lumineux : Trois devis sont proposés : sociétés Néon Graphics, Abac et SES. Le maire propose de faire intervenir la société Néon Graphics afin d'étudier plus précisément le projet.

- Bâtiment rue de Rilly : Le Conseil Général nous a informé du dépôt de demande de subvention que nous avons envoyée.
- Economies d'énergie : une note sera diffusée au sein de l'école à la rentrée pour économiser principalement le chauffage.
- Un arrêté municipal concernant la sécheresse a été pris afin de préserver les ressources en eau.
- Le permis de construire de Mr Godet a été accepté.
- Le contrat pour la secrétaire de mairie est reconduit pour une durée de six mois. Son grade sera adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Achat de fournitures : le conseil accepte l'achat d'une relieuse et d'une massicot jusqu'alors empruntées à la communauté de communes.
- Démolition de l'ancien réservoir d'eau : trois devis sont parvenus des sociétés Sodeter, Sotrav, TVV Martin François. Le conseil retient la société Sotrav et demande des précisions sur la démolition manuelle.
- Deux devis sont présentés pour l'achat de tuyaux pour le nettoyage des rues : la société Eau et Feu est retenue.
- Le Maire présente au conseil la facture due à l'ONF suite aux ventes de bois. Taxes de vente de bois sur pied – produits chasse et pêche.

Questions diverses :

- Chorale : les membres de la chorale devront monter une association type 1901 afin de pouvoir prétendre à une subvention municipale.
- La commune prendra en charge les dégâts provoqués aux tuiles du mur de Mr Bourin Thierry.
- Fête patronale : la date retenue est le dernier week-end de Mai suite à la disponibilité des forains.

14 Septembre 2010

Délibérations :

- Election de deux délégués au Syndicat de la Cuche : sont élus Mrs Doreau Claude et Lepitre Jean Pierre.
- Vote du taux d'indemnité au comptable du trésor : 90 %.

Comptes-rendus des commissions :

- Communauté de Commune
- Sycodec
- Assainissement : sur présentation par Mr Derue le conseil accepte le devis de la société IRH d'un montant de 880 euros pour les analyses d'eau de la station et bilan sur 24 heures et le devis de la société ARRIA pour les études parcellaires de l'assainissement de la Pissotte d'un montant de 2850 euros subventionné à 70%.
- Bâtiments : Mr Picard expose que la commune attend l'avis du Conseil Général pour la subvention de la réfection de l'ancienne poste. Il sera demandé une dérogation afin de commencer les travaux avant l'hiver. Présentation des devis et tarifs au sujet du bâtiment des pompiers.
- Voirie : Mme Coquet annonce que la mise à niveau des plaques d'égout surélevées sont à la charge des propriétaires sur les chemins de vigne privés.
- Dossier Frissard : Mr le Maire en fait le rapport. Le jugement aura lieu le 18 Octobre 2010.

Informations diverses :

- Lotissement Gallois : changement du branchement en plomb et installation d' un compteur unique. L'Agence du Conservatoire se chargera de la facturation envers les locataires.
- La Garderie de l'Ecole est maintenue pour un an.
- La commune a reçu sa première fleur par le Comité Départemental du Tourisme. La remise de celle-ci aura lieu le samedi 6 Novembre 2010 à Montier en Der.
- Le contrat de Madame Chevert a été renouvelé pour une durée de six mois.
- Association Bougeons Ensemble : l'association demande le prêt des salles pour 2010 et 2011 dans les mêmes conditions que l'an dernier. Le prêt des salles sera maintenu si les effectifs sont suffisants. Décision au prochain Conseil.
- Adolescents de Chigny : un espace de jeu a été demandé. Mme Rafflin , Mrs Chossenotte et Aubry étudieront cette demande.
- Le Conseil a décidé d'offrir six bouteilles de champagne pour le congrès du parc régional de la Montagne de Reims.
- Stationnement : courriers aux Champagne Cattier et cabinet Egelé demandant que les employés stationnent sur le parking du bas de la salle des fêtes. Et non pas rue de la Belle Image.
- Bassin : la pompe à chlore a été changée.
- Panneau d'information : celui-ci a été commandé à la société Néon Graphics et sera livré dans quelques semaines.
- Don : un foudre (tonneau) offert par la maison Gardet sera installé à proximité du cimetière.
- Dégâts des eaux : survenus en mairie le 16 Août dans le hall d'entrée. Déclaration de sinistre faite auprès de Groupama.

Etat Civil

Naissances

- BAUSMAYER Victor le 5 Mars 2010 de Clément Bausmayer et Melissa Remy
- OLIVEIRA Malou le 23 Avril 2010 de Nelson Oliveira et Barbara Buat
- BELLING Clément le 7 Mai 2010 de Sylvain Belling et Sylvie Hachon
- POIRET-CAMBRAY Raphaël le 23 Juillet 2010 de Damien Poiret et Sabrina Cambray
- ISTACE Lucie le 20 Août 2010 de Christophe Istace et Virginie Poulet
- TIXIER Elisa le 26 Août 2010 de Benoit Tixier et Audrey Colzy
- PELTRIAUX Maxime le 8 Octobre 2010 de Peltriaux Ludovic et Caroline Rafflin

Mariages

- FERRO Virginie et LASSALLE Vincent le 10 Juillet 2010.
- SESSIN Alexane et BOUVART Jean Roch le 24 Juillet 2010.

Décès

- BERTRAND Josette le 6 Janvier 2010
- BOURIN Emile le 9 février 2010
- VALLOIS Roger le 18 Février 2010
- ANDRE Jean Marie le 23 Juillet 2010
- MERLETTE Lucienne Veuve Dumangin Fernand le 29 Juillet 2010.

INFO MAIRIE

Liaison Autobus : tous les **mercredis** en périodes scolaires et petites vacances .

Au départ de Chigny : **13 H 57.**

Arrivée Reims Saint Symphorien : **14 H 30.**

Départ de Reims Saint Symphorien : **18 H 30.**

Arrivée Chigny : **19 H 04.**

Horaires du secrétariat : Lundi 9 H 00 - 12 H 30.

Mardi 9 H 00 - 12 H 30.

Jeudi 16 H 00 - 19 H 00

Vendredi 16 H 00 - 19 H 00

La Poste : Eddy vous accueille tous les jours de 8 H 45 à 11 H 15.

Dates à retenir.

11 Novembre : Dépôt de gerbe et verre de l'amitié. RV Place Pommery à 11 H 00.

Noël des anciens et des enfants de Chigny : le Mardi **14 Décembre** 2010.

Installation des décorations de Noël : Samedi 4 Décembre.

Vœux du maire : Vendredi 7 Janvier à 18 H 30.

Fête de la **Saint Vincent** : samedi 22 Janvier 2011

Brocante : le 1^{er} Mai 2011.

Ensemble vocal 'La Roseraie'



Après la prestation de la chorale au 14 Juillet, mise en route grâce à **Pascal Jorez**, nous avons décidé de poursuivre notre aventure.

Réunis fin Juillet la décision a été prise de créer une association pour officialiser notre ensemble et permettre à notre chef de chœur **Clément Guillemain** (professeur de musique, passionné de chant, trompettiste) de pouvoir le diriger.

Actuellement 15 membres participent tous les lundis soirs aux répétitions. (20 H 30). Trois chants sont en cours d'apprentissage et nous espérons nous produire pour la première fois à la Saint Vincent. **La chorale est ouverte à tous.**

Nous entendons souvent dire : « je chante faux ! ». Non. Il s'agit simplement de bien 'placer' sa voix. C'est simple et **Clément** est là pour nous aider : le résultat est surprenant et beaucoup d'entre nous peuvent chanter.

La participation financière est de 10 euros par mois.

Alors n'hésitez pas ! Contactez **Pascal** au 03 26 46 95 90 et vous participerez à l'animation du village avec sérieux et bonne humeur.

Le père César.

Cette année là du printemps à l'automne, ce ne sont qu'orages, averses et coups de chaleur. Tout concourt au développement des maladies de la vigne, aux invasions de mildiou et d'oïdium !

A force de sulfater, soufrer, épamprer, labourer, resulfater et resulfater, le père César n'en peut plus ! A trois semaines des vendanges, il a 'un coup de fatigue' : plus de jambes, plus de forces, plus d'appétit.

Sa bonne vigneronne de femme lui dit :

« Mon vieux, faut aller au médecin ! Qu'y t'ordonne du r'montant ! tu peux pas rester comme ça !
On est à la veille des vendanges. »

Comme il est au bout du rouleau, notre père César ne se fait pas trop prier.

« T'as ben raison la vieille. J'suis vanné, hodé ! J'va au méd'cin y d'mander qué'q'chose pour me réchouppiller. »

Le voilà donc chez un de médecins de la ville. Son tour arrive. Le généraliste l'ausculte, pose des questions afin d'établir un diagnostic :

« Vous souffrez ? »

Et le père César, encore tout à ses préoccupations professionnelles :

« Oh non, Docteur, j'sulfate ! »

Hodé : sans force. A bout de fatigue. Se **rechouppiller** : reprendre vigueur, se rétablir en bonne santé. **Epamprer** : supprimer sur les ceps les rameaux inutiles.

Anciens conseils

La première cabine téléphonique.

Séance du **17 Juin 1897** :

Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée du projet de création d'un bureau téléphonique sur la commune. Les communes de Mailly, Ludes, Rilly et Chigny se syndiqueraient pour établir à frais communs, chacune chez elle, une cabine téléphonique. Les produits bruts des quatre bureaux seraient partagés en parties égales jusqu'au remboursement intégral des frais d'installation.

Le conseil considérant :

que l'établissement d'un téléphone peut rendre de grands services aux habitants,
que la combinaison avancée par Mr le maire paraît avantageuse,
que l'état participe aux frais d'installation,

il accepte en principe l'établissement de la dite cabine et demande à l'administration compétente de faire connaître approximativement le montant des sacrifices à consentir.

Séance du **1^{er} mars 1898** :

Mr le Maire informe que le projet de réseau téléphonique reliant les quatre communes avec Reims nécessiterait une avance 16 000 francs (4000 francs par village) à verser dès maintenant à l'administration concernée. Le conseil général a bien décidé de faire l'avance de moitié, mais les communes doivent déjà verser la totalité des fonds.

La commune ne disposant d'aucun fonds libre, il y a lieu de recourir à un emprunt remboursé à moitié par la subvention départementale et à moitié par les premiers produits du réseau.

A ce propos Mr Prévot Daire, propriétaire à Chigny, offre de prêter la somme demandée. Le conseil autorise le Maire à accepter cette offre au taux de 4% et demande au département de prendre en charge la moitié de l'avance ainsi consentie.

Séance du **6 Septembre 1898** :

Le conseil municipal considérant qu'il n'existe ni service postal, ni service télégraphique, demande que la personne en charge de distribuer les communications aux abonnés soit également chargée de recevoir les télégrammes transmis depuis Rilly la Montagne son bureau d'attache.

Pour que cet établissement ait le caractère d'un bureau municipal le conseil s'engage à :

- . supporter les dépenses de distribution des télégrammes : salaire, fourniture et pose de la sonnerie au domicile du distributeur, déplacement éventuel de cette sonnerie.
- . Mettre à disposition un local facilement accessible au public et affecté au bureau.
- . Payer les réparations du local.
- . Prendre en charge fourniture et entretien du mobilier, éclairage, chauffage, nettoyage.
- . Supporter les dépenses de réinstallation de fils pour des causes indépendantes ou du fait de l'administration, si le déplacement du bureau devenait nécessaire.
- . Présenter et rétribuer un agent et son suppléant chargés de la manœuvre des appareils, de la tenue de la comptabilité et d'assurer le service.

Chigny les Roses et son histoire.

Au pays des roses (suite du n° 34). Texte de Mr Jean Paul Barbier.

La fin du printemps était marqué pour le boulanger par les tartes aux fruits qu'on lui apportait à cuire : la hantise de mon père.

« Gervais, je t'apporte une tarte aux cerises pour dimanche midi. Pourras-tu nous la cuire ? ». Mon père n'osait pas refuser. Mais il pestait à chaque fois car le jus coulait dans le four et c'était une sinécure de nettoyer ce magma collant. Parfois il oubliait la fameuse tarte, elle en sortait alors sous forme de rond de charbon. Était-ce volontaire ? Je l'en soupçonne un peu. C'était habituellement 'la faute à Nénette' ma mère : elle avait oublié de lui rappeler que les tartes étaient au four !

Je préférais lorsqu'on grillait l'orge : quelle odeur ! Toute la maison en était imprégnée.

Chaque semaine un marchand de fromages-œufs en gros passait rendre visite pour vendre ses produits. J'étais toujours dans le camion de Mr Baucher bien que n'aimant pas le fromage. En fait je ne l'aime pas aujourd'hui, mais à l'époque... ?

En dehors des fromages son camion était la caverne d'Ali Baba : il y avait des protège-cahiers, des buvards publicitaires, en particulier ceux de la Vache Qui Rit. Un jour j'eus droit à une montagne d'objets. Très fier une fois Mr Bauchet parti, j'avais tout étalé sur la table de la cuisine. Mon père voyant un tel déballage crut que je les avais volés. La suite se passe de commentaires. J'eus beau jurer mes grands dieux, rien n'y fit. La fessée fut mémorable ! Il fallait attendre une semaine pour que le camion revienne. Le téléphone étant peu répandu, on n'allait pas téléphoner pour une telle broutille.

La semaine fut longue. Le jour de la tournée fut encore plus long. J'attendais impatiemment ce sacré camion. Enfin il arriva. Avant même que le moteur ne fût coupé je sautais sur le marchepied pour demander à Mr Bauchet de dire la vérité à mon père. Sa réponse me valut un sourire embarrassé. Mais c'est toujours resté dans ma mémoire la plus grande injustice de cette terre.

Mon père allait aussi au ravitaillement en ville. Lorsque je n'avais pas de classe je l'accompagnais. On partait dans sa vieille Renault dont j'ai oublié le nom ; ce dont je me souviens c'est l'absence de sièges à l'arrière perdus pendant l'exode en 1940.

Lors des petites vacances je restais très souvent chez mon oncle Fernand et ma tante Jeanne que j'aimais beaucoup. Ils étaient boulangers dans la rue principale de la ville des sacres. Je passais des heures le nez collé sur la porte vitrée à admirer la sortie des Tractions Citroën. Le concessionnaire avait son garage situé juste en face. Quelle voiture ! Quelle ligne à côté de la grosse voiture paternelle avec son marchepied et sa forme carrée.

Je pouvais également voir passer 'Carmen et la Hurlette' un couple de gentils clochard avec leurs chiens et leur carriole à deux roues pleine de chiffons.

Une année mon oncle et ma tante m'ont emmené à Paris. Je me souviens de l'odeur que je crois retrouver lorsque je suis dans la capitale. Ils m'ont fait aussi découvrir la mer. Nous étions allés à Saint Omer et sur les plages. Je me revois encore jouer avec les coquillages en forme de 'chapeaux chinois'. J'ai vraiment passé de bons moments avec eux. Ils étaient d'une telle gentillesse.

A cette époque le jardinier du château, chapeau de paille et tablier noir, venait fleurir la fontaine de bégonias au centre de la place du village. Elle était surmontée du buste de Mme Veuve Pommery qui nous surveillait lorsqu'on jouait à la gamelle.

Les jours de grand soleil, le mari de l'institutrice qui était tailleur, s'installait sur le rebord de sa fenêtre pour coudre. Je me demandais s'il en avait tué sept d'un coup comme le petit tailleur du conte. On ne pouvait pas voir si sa ceinture en portait la gravure car il ne quittait jamais son tablier gris.

Fin Juillet j'allais toujours chez le coiffeur avec plaisir car je pouvais regarder, plus que lire, le Miroir du Cyclisme avec les photos sépias des héros du Tour de France comme Fausto Coppi et Louison Bobet.

L'été était aussi le période de la fête au village. Le manège de chevaux de bois avec sa toupie, le tir, la boutique et ses têtes de nègre, l'orchestre sur le kiosque : quelle journée ! Tout le village était endimanché.

A la boulangerie ce n'était pas la fête : que de travail ! On ouvrait la buvette dans la cour du café gérée par mon grand-père Lucien qui tenait une épicerie – café Coop dans un village proche. Que de bassines de glace pour tenir au frais les boissons !

Mon autre grand-père Henri, boulanger, (on était boulanger de père en fils depuis plus de 150 ans) venait nous aider à confectionner les pâtés croûtes et les gâteaux, les fameux Saint Honorés, spécialité de la maison. J'aimais aussi beaucoup les biscuits roses avec le sucre glace dessus. On soufflait sur le sucre et le visage du copain ressemblait au clown blanc. Les grands-mères Geneviève et Raymonde étaient aussi réquisitionnées.

Mais l'instant privilégié pour les enfants du village c'était le jeu de la gamelle. On se retrouvait tous sur la place au pied du kiosque à musique devant la mairie-école. La plaque d'égout était le centre de notre jeu. Dessus trônait une boîte de conserve. Le but du jeu consistait à taper sur la plaque avec la boîte sans avoir été pris. Que de genoux couronnés quand on s'empiergeait en courant : à l'époque on portait la culotte courte été comme hiver sauf quand il y avait de la neige.

Ce furent là mes derniers jeux. En cet été 1955 je devais quitter Chigny en emportant mes plus beaux souvenirs : ceux de ma petite enfance. Je retournai dans ma ville natale pour y gagner un beau cadeau de mes parents : un petit frère prénommé Denis.

Depuis je n'ai jamais oublié ce pays des roses.



FIN

Confrérie et Comité de saint Vincent.

Trois réunions ont déjà été organisées. Notre saint Vincent aura lieu le samedi 22 Janvier. Ce sera l'après-midi à partir de 15 heures. Les traditions reprennent. Rassemblement, défilé, messe, apéritif, soirée repas et danse.

Le programme sera distribué au début du mois de janvier. Les couples suivants forment le Comité : Mmes et Mrs Tixier Benoit, Dumangin Pascal, Cossy Laurent, Poret Hugues, Rafflin Eric, Dumont Régis.

La Confrérie : Président : JP Rafflin, Vice président : F Philippart, Trésorier : J Cossy, Secrétaire : C Dumont, Membre : JP Chairon.

Important : pour éviter un oubli : les viticulteurs ayant obtenu une récompense, une médaille, cités dans un guide etc... sont priés de se faire connaître s'ils veulent être cités lors de l'apéritif.

La tournée de ramassage de bouteilles aura lieu elle aussi début janvier.

Amis viticulteurs à bientôt !



Coopérative scolaire de Chigny les Roses.



Chères chignotines, chers chignotins,

Comme vous le savez afin d'aider au maximum les enseignants au bon déroulement de leurs projets, la coopérative organise différentes manifestations pour récolter des fonds.

Ainsi en collaboration avec les parents, plusieurs évènements sont prévus cette année : la **bal des écoles**, la **brocante** du 1^{er} Mai 2011, la **kermesse**. Leurs dates vous seront communiquées ultérieurement.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de nos précédentes actions.

La responsable : Bénédicte Lefer.

Groupement scolaire Chigny les Roses – Villers Allerand

Petit retour en arrière ...

Mi-juin 2010:

Suite à la mobilisation des familles, des municipalités et des enseignantes, nous apprenons que madame l'Inspecteur d'Académie de la Marne annule sa décision de fermer une classe pour l'année scolaire 2010-2011.

OUF! Notre regroupement pédagogique pourra encore fonctionner avec 5 classes à la rentrée.

Jeudi 1er juillet 2010:

De nombreux chignotins se sont rassemblés en l'honneur de Mme Agnès Michel.

En effet, Mme Michel a obtenu sa mutation pour l'école de sa commune, Nogent l'Abbesse, dès la rentrée de septembre 2010. Tous ont salué son travail en tant qu'enseignante de la classe maternelle bien sûr, mais aussi, en tant que directrice de l'école.

Un grand merci à Agnès pour toutes ces années passées à Chigny les Roses.

Jeudi 2 septembre 2010: une nouvelle année scolaire commence ...

En ce jour de rentrée scolaire, 103 enfants de nos 2 communes ont repris le chemin de l'école.

Le départ de Mme Michel a modifié la composition de l'école.

Nous accueillons une nouvelle enseignante, Mme Lise Carrier qui s'occupe de la classe des CE1-CE2.

Mme Sandra Roccasalva a repris la classe maternelle avec ses 4 niveaux (Tout-petits, Petits, Moyens, Grands); elle est accompagnée au quotidien par Sandrine BOURIN.

Mme Nathalie Bouny poursuit dans sa classe avec les CP- CE1.

Puis, comme personne n'a été nommé sur le poste de direction, Mme Corentine Boutreau assure l'interim des fonctions de direction pour l'école de Chigny les Roses tout au long de cette année scolaire.

Voici les effectifs des classes du regroupement:

	Ecole de Chigny les Roses
Classe Maternelle	21 (3 TPS, 5 PS, 9 MS, 4 GS)
Classe CP- CE1	18 élèves (9 CP et 9 CE1)
Classe CE1-CE2	23 élèves (6 CE1 et 17 CE2)

	Ecole de Villers-Allerand
Classe Maternelle	18 (2 TPS, 7 PS, 6 MS, 3 GS)
Classe CM1- CM2	23 élèves (9 CM1 et 14 CM2)

De nombreuses activités sont déjà prévues:

- Toutes les classes:
 - participation aux rencontres des « écoles qui folkent » avec l'OCCE,
 - activité chorale,
 - sorties culturelles avec l'USC Montval qui propose de nombreux spectacles sur Sillery.
- CP/ CE1/ CE2 :
 - initiation au tennis de table tous les mardis après-midis (d'octobre à décembre),
 - activité marche, participation à la Scolarando de l'USEP en mai 2011.
- CE1/CE2: activité natation à la piscine des Thiolettes (de fin janvier à fin mai).

Et bien d'autres activités seront encore programmées tout au long de l'année.

Merci à tous ceux qui rendent nos projets réalisables: les parents, la communauté de communes, la commune de Chigny les Roses et la coopérative scolaire.

C. BOUTREAU

L'école Ste Jeanne d'Arc de Rilly la Montagne à l'heure de l'école numérique.

L'école maternelle et primaire Ste Jeanne d'Arc a fait, cette année, sa rentrée sous le signe de l'innovation.

Elle bénéficie, depuis septembre, dans le cadre du plan école numérique rurale, d'un équipement informatique important, grâce à une aide de l'inspection académique et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique.

Après avoir présenté son dossier, l'école a pu s'équiper avec le leader de la classe numérique français, **Promethean** qui a signé un accord avec le **Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique** (SGEC).

Une salle de classe a été aménagée avec un matériel informatique très récent : installation d'un tableau blanc interactif (TBI), de 8 ordinateurs portables pour les élèves et d'un portable enseignant, ainsi que l'accès à internet haut débit.

Les trois enseignantes bénéficieront d'une formation pour se familiariser et utiliser ce nouveau dispositif, dont les bénéfices sont énormes.

« Cette aide supplémentaire ne se substitue pas à l'enseignement classique, mais nous ouvre de nouvelles perspectives d'enseignement, et est très attractive pour les élèves, de la maternelle au CM2. Elle permet de donner à chaque élève les mêmes chances de maîtriser les techniques d'information et de communication. » Déclare Mme Delarue, directrice de l'établissement.



Paroisse

Nous préparons Noël. Venez nous rejoindre pour fabriquer des santons, des anges, des décorations pour la crèche et l'arbre de Noël.

Cet atelier est à la portée de tous : enfants, parents, grand parents.

Rendez-vous les mercredis 3 et 10 Novembre 2010 à 14 H 30 à la salle paroissiale de Rilly la Montagne.

Les objets fabriqués seront mis en vente au profit du Secours Catholique. (Si vous souhaitez garder l'objet, une participation financière vous sera demandée).

A bientôt pour ce moment amical, un goûter vous sera offert.



Tennis Club de Chigny

La rénovation du court de tennis a été effectuée comme prévue, nous remercions la communauté de communes pour sa participation. Avec ses 40 membres, le club se porte bien. Malgré tout l'occupation du court est loin d'être saturé. Il serait souhaitable d'organiser un tournoi interne au printemps prochain, un affichage sera mis à disposition pour les inscriptions et vos éventuelles remarques .

Le stage pour les jeunes organisé début juillet s'est déroulé dans la bonne humeur et une très bonne ambiance sous un soleil radieux. Un mini tournoi a clôturé ce stage avec remise de trophées. Suite à ce succès nous pensons le reconduire l'an prochain.

Les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent s'inscrire tout au long de l'année , la cotisation pour les adultes est de 35€ par an et 15€ pour les jeunes de moins de 14 ans.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter

Claude Doreau : Tel 06 82 89 75 10

Eric Rafflin : Tel 06 07 96 89 95

PS Les jeunes qui détériorent le grillage pour pénétrer sur le court feraient mieux de venir nous voir, s'ils veulent jouer, nous pourrions trouver un arrangement plutôt que de dégrader le matériel.

Une partie du groupe des stagiaires.



Section locale du Syndicat Général des Vignerons

Après un début de saison plutôt calme d'un point de vue parasitaire et climatique, la maturité s'est déroulée dans un contexte défavorable entraînant des pertes quantitatives et qualitatives notamment pour les meuniers.

C'est pourquoi devant la difficulté à établir les dates de vendanges les plus cohérentes possibles, le réseau **Matu** ne reste qu'un indicateur et ne remplace pas l'expérience accumulée par chacun d'entre nous.

N'oublions pas que la date des vendanges s'appuie avant tout sur une décision collective.

La réussite des sessions **Certiphyto** nous encourage à poursuivre les formations au sein de la commune avec pourquoi pas, la mise en place d'autres formations (sur le même principe et sur des thèmes différents), indispensables. Particulièrement la mise en place du « document d'évaluation des risques » obligatoire mais, on l'a vu, très peu appliquée sur nos exploitations. A suivre...

Enfin nous tenons à rappeler que votre présence lors de nos différentes réunions est indispensable pour le fonctionnement de notre section. Toutes vos suggestions restent les bienvenues.

La Section Locale.

Corps et Amicale des Sapeurs Pompiers

En cette fin d'année les Sapeurs Pompiers se préparent à vous rendre visite pour leurs traditionnels calendriers.

Malgré des difficultés à trouver des stages de formation pour nos nouveaux membres, nous continuons à assurer notre service envers la population.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, merci de votre confiance.

Le chef de corps. Le Président de l'Amicale.



Intervention pour un feu de cheminée chez un particulier à Chigny.



Depuis la fin des vendanges, les « récréations » du jeudi ont repris.

Elles sont toujours ouvertes à toutes et à tous, pas de carte d'adhérent, pas de cotisation, pas de limite d'âge, il suffit de venir pour voir.

Vous êtes seul, vous vous ennuyez, vous êtes en arrêt de travail pour sciatique, pour fracture du poignet, ..., vous venez et passez un bon moment.

Ces animations sont depuis leur création animées par la même équipe de bénévoles à savoir Mmes Coquet, Vatel, Lepitre.

Il serait bon que d'autres songent à prendre la relève.

Nous espérons qu'à l'ouverture du Foyer Logement de la rue G. Legros, nous pourrions disposer d'une salle qui nous permettra d'intégrer plus facilement les personnes hébergées.

Nous restons à la disposition de tous pour toute suggestion.

A bientôt.

Annie, Annie et Christine.



P.S. : si vous possédez chez vous un petit meuble qui ferme à clef et dont vous voulez vous séparer, pensez à nous, nous pourrions y ranger nos jeux et notre petit matériel.
Merci d'avance.

Noël approche à grands pas,

le C.C.A.S. invite les **seniors du village** à « leur » goûter de Noël le Mardi 14 décembre 2010, à la salle des fêtes.

Les enfants de Chigny sont invités ce même 14 décembre à partir de 17 heures à venir partager, avec leurs parents, ce moment de convivialité.



Le flan de courgettes au saumon fumé.

Ingrédients : 8 tranches de saumon fumé - 1 kg 500 de courgettes
1 cuillerée de farine - sel et poivre - 1 brique de crème fraîche - 4 oeufs - 1 verre de lait.

Mise en œuvre : Râper les courgettes.
Les cuire 5 minutes dans de l'eau salée.
Les égoutter pendant au moins deux heures.
Mélanger la crème, le lait, les œufs, la farine, le poivre et le sel.
Couper le saumon fumé en petits morceaux . Mélanger à la crème.
Dans une terrine beurrée verser les courgettes puis la sauce.
Couvrir d'aluminium.
Cuire environ 50 minutes.
Démouler à froid le lendemain.

Bon appétit !

L'atelier

La carterie :

Il y a tant d'évènements à partager au cours d'une vie... Pas toujours évident d'être inspiré ! Saint Valentin, naissance, mariage... Glanez de nouvelles idées en intégrant notre atelier et faites-vous plaisir en les réalisant.

Le scrapbooking :



Le scrapbooking consiste à donner vie à nos albums photos avec originalité. Certaines le pratiquent déjà sans le savoir.

Chacune à la liberté d'apporter sa touche de créativité en employant les techniques que nous avons déjà vues auparavant.

En illustrant les pages par des embellissements réalisés en 3D, logcabrin (patchwork), point de croix, perles...

Les idées ne manquent pas.

En effet grâce au scrapbooking nos photos s'animent et racontent notre histoire. Voilà ! nous venons de réaliser notre première page simple, peu importe !

L'essentiel, c'est le plaisir et l'autosatisfaction. !

Le champagne de Chigny les Roses dans la presse étrangère.

THE
INDEPENDENT

PA



Hip-hop stars Jay-Z and P.Diddy have switched to Armand de Brignac, aka 'Ace of Spades', a hitherto obscure cuvée made in Chigny Les Roses

Les stars hip hop Jay-Z et P.Daddy ont craqué pour une cuvée qui deviendra « up to date » élaborée à Chigny les Roses !

Le 14 Juillet 2010

A l'initiative de Pascal Jorez une quinzaine de nos concitoyens ont participé à l'animation de la fête nationale.

Sous la direction de Clément Guillemain et avec le renfort d'une chorale de Sainte Menehould les chanteurs ont présenté 'Un jour la liberté'. Cette chanson a été spécialement créée et interprétée à Bercy par Michel Sardou à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.

Belle animation juste avant le feu d'artifice !



Liste des associations du village

ADMR : Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amicale des chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85

ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
AVC. Correspondant : Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

Bougeons Ensemble. Carinne Marti. 06 86 60 27 65 ou
Florence Dumangin. 06 75 01 76 23

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23

Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35
Coopérative scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03

Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
L'atelier. Corinne Cailloux. 03 26 03 63 44

Les Ecoles. Mme 03 26 03 42 79
La chorale paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02

La paroisse. Michel Cossy. 03 26 03 44 28
Section Locale S.G.V. Benoit Tixier.

Echo des Chignotins. JP Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49

Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Franck Philippart. 06 08 51 87 32

Nouveau : Ensemble vocal 'La Roseraie'. Pascal Jorez. 03 26 46 95 90
Site internet Chigny. Patrice derue. <http://www.chignylesroses.info>